Nations Unies S/2020/308



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 avril 2020
Français
Original : anglais

La situation à Abyei

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 33 de la résolution 2497 (2019), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période du 16 octobre 2019 au 15 avril 2020, écoulée depuis la publication de mon précédent rapport sur le sujet (S/2019/817). Il fait le point sur différents sujets, dont l'évolution de la situation politique, les conditions de sécurité, le contexte opérationnel, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, les dynamiques intercommunautaires, le contrôle du respect des droits humains, la performance de la mission, les progrès réalisés dans la restructuration de la mission et la participation des femmes à tous les aspects des opérations.

II. Abyei

Évolution de la situation politique

2. Pendant la période considérée, des faits politiques marquants se sont produits tant au Soudan qu'au Soudan du Sud. Les deux pays sont en pleine transition politique. Au Soudan du Sud, l'annonce de la composition du cabinet du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a quelque peu fait progresser la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, tandis qu'au Soudan, le Conseil souverain et le Gouvernement de transition ont mené des discussions approfondies pour surmonter les divisions internes et faciliter la transition. La FISNUA s'est félicitée de ces avancées et y a apporté son concours en assurant le maintien de la stabilité et de la sécurité dans la zone d'Abyei. L'équipe de direction de la FISNUA a continué de dialoguer avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais en vue de faciliter la mise en œuvre des aspects de leurs précédents accords qui restaient en suspens, ainsi que l'exécution du mandat de la Force. Lors de ses interactions avec les principaux interlocuteurs gouvernementaux au plus haut niveau, elle s'est concentrée sur les questions liées à la sécurité et à la protection des civils, ainsi que sur les problèmes, notamment les attaques armées, et a proposé des mesures d'atténuation nécessitant l'appui et l'approbation des Gouvernements respectifs.

20-05534 (F) 200420 220420





3. À Khartoum, le 13 novembre 2019, l'équipe de direction de la FISNUA a rencontré la Ministre des affaires étrangères, Asma Mohamed Abdalla. Le 2 décembre, elle a rencontré séparément le premier Vice-Président du Conseil souverain, le général de corps d'armée Mohamed Hamdan Dagalo, et le coprésident du Comité mixte de contrôle d'Abyei (Soudan), Ahmad Salih Saluhah et, le 29 décembre, elle a rencontré séparément le Premier Ministre du Soudan, Abdalla Hamdok, et le Ministre de la défense, le général de corps d'armée Jamal Omar. Pendant ces rencontres, l'équipe de direction de FISNUA a insisté sur la nécessité de faciliter le déploiement des effectifs supplémentaires de la police des Nations Unies et des unités de la police constituées qui avaient été autorisés, de nommer un chef civil adjoint de la mission et d'ouvrir la piste d'atterrissage d'Athony afin que la Force puisse réduire ses coûts de transport et résoudre ses difficultés logistiques. Le Premier Ministre et le Vice-Président du Conseil souverain ont indiqué qu'un groupe de travail composé de fonctionnaires compétents étudierait ces préoccupations et communiquerait ses conclusions en temps utile. Par ailleurs, l'équipe de direction de la FISNUA a présenté des plans pour adapter son déploiement, établir des points de contrôle et réactiver le Comité mixte des observateurs militaires et les équipes mixtes d'observateurs militaires, afin de prévenir les actes de violence, y compris ceux perpétrés par des groupes armés. Le 13 janvier 2020, à Djouba, elle a également abordé ces questions avec une délégation du Soudan du Sud conduite par la Ministre des affaires étrangères, Awut Deng Acuil, et le Ministre de la défense, Kuol Manyang Juuk.

4. En consultation avec les fonctionnaires concernés à Khartoum et à Djouba, la FISNUA a établi l'ordre du jour d'une réunion conjointe, qui s'est tenue sous les auspices du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité à Djouba, le 19 février, soit quelques semaines après les attaques perpétrées les 19 et 22 janvier à Nainai-Kolom, au cours desquelles 36 civils ont été tués. La réunion, à laquelle ont participé des membres du Mécanisme conjoint, des représentants des ministères des affaires étrangères et de la défense des deux pays et des représentants du Comité mixte de contrôle d'Abyei, a permis de progresser sur un certain nombre de questions, notamment la mise en place de points de contrôle, la conduite d'opérations « de fouille et de saisie » et le déploiement d'équipes mixtes d'observateurs militaires dans la zone d'Abyei. Dans leur document final, les deux parties ont exhorté le Comité à reprendre ses réunions régulières. Elles ont pris en considération d'autres points que la FISNUA avait inscrits à l'ordre du jour, tels que l'utilisation de la piste d'atterrissage d'Athony, la formalisation du protocole de remise des suspects avec la Force, la question de la police du pétrole de Diffra et la création d'une équipe mixte chargée d'enquêter sur les attaques armées de Nainai-Kolom. Toutefois, elles ont décidé de renvoyer ces questions à leurs présidences respectives en vue d'un examen plus approfondi.

5. Le 5 mars, la FISNUA a invité les deux parties à assister à une réunion consultative avec les parties prenantes du Comité mixte de contrôle d'Abyei, prévue le 24 mars à Khartoum, dans le cadre de ses efforts pour maintenir le dialogue nécessaire avec les parties et entre elles, et en vue de les informer des questions urgentes en matière de sécurité et d'envisager des mesures pratiques pour revitaliser le Comité. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en cours, la réunion proposée a dû être reportée, à l'instar de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui devait avoir lieu à Khartoum le 25 mars.

6. Au niveau local, pour faire face à la montée des tensions intercommunautaires à Abyei, dont les manifestations les plus récentes ont été les attaques de Nainai-Kolom, perpétrées les 19 et 22 janvier, l'équipe de direction de la FISNUA a établi des contacts avec les chefs administratifs et traditionnels ainsi qu'avec le comité mixte pour la paix entre les communautés, qui réunit chaque semaine des

représentants des Ngok Dinka et des Misseriya. La FISNUA les a informés de l'évolution des conditions de sécurité dans la zone d'Abyei, liée notamment à la migration saisonnière, des mesures d'atténuation qu'elle entendait mettre en place pour freiner la violence, ainsi que de la présence sporadique de groupes armés dans la zone de responsabilité de la Force. Elle a également informé les représentants des communautés des discussions qui s'étaient tenues à Khartoum et à Djouba et des résultats de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui avait eu lieu à Djouba le 19 février, et a exhorté les deux parties à maintenir un dialogue constructif.

7. Pour faire avancer les processus de paix locaux pendant la saison des migrations, la FISNUA a proposé de convoquer une conférence des chefs traditionnels. Si les interlocuteurs dans les capitales et dans la zone d'Abyei ont donné leur accord de principe, le coprésident soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei (Soudan) a exprimé des réserves quant au calendrier et à la composition des délégations. En dépit de cela, la conférence s'est tenue le 16 mars à Diffra (secteur nord) et a réuni des chefs traditionnels des Ngok Dinka et des Misseriya, dont les chefs suprêmes Bulabek Deng Kuol et Nazar Mukhtar Babo Nimr. Les deux parties ont reconnu la nécessité d'instaurer la paix et sont convenues de préserver le statu quo jusqu'à la réunion de suivi qui devait se tenir le 1er avril, mais qui a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19. La réunion de suivi s'est tenue à Diffra le 9 avril mais les participants ne sont pas parvenus à un accord sur la migration vers les sud des pasteurs. Ces réunions ont relativement abouti, dans la mesure où elles ont permis de réunir les chefs traditionnels des deux parties au lendemain de l'attaque de Kolom. Il s'agissait également des premières réunions de ce type depuis novembre 2017, lorsque les chefs s'étaient rencontrés à Addis-Abeba à l'occasion de la réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Dynamique du conflit et conditions de sécurité

8. Les conditions de sécurité dans la zone d'Abyei restent instables, en raison d'épisodes de tensions accrues entre les communautés ngok dinka et misseriya, d'une hausse de la criminalité et de la présence d'éléments armés dans la zone de responsabilité de la FISNUA. Le 7 novembre 2019, un groupe armé, soupçonné d'être composé de Misseriya, a tué sept Ngok Dinka à Myordol et deux à Dungop (secteur sud). Le 24 novembre et le 8 décembre 2019, un groupe armé, également soupçonné d'être composé de Misseriya, a attaqué et tué des habitants ngok dinka de Leu (secteur sud). En tout, cinq Ngok Dinka ont été tués lors de ces attaques. Le 9 avril, trois Misseriya ont été tués dans le secteur de Marial Achak.

9. En janvier, les attaques intercommunautaires se sont multipliées. Lors d'une montée des violences, des assaillants soupçonnés d'être des Ngok Dinka ont tué trois Misseriya à Nainai, le 19 janvier 2020 ; le 22 janvier 2020, lors d'une probable attaque de représailles, des éléments armés misseriya ont tué 33 Dinka à Kolom. La FISNUA a appréhendé cinq Misseriya soupçonnés d'être impliqués dans l'attaque, dont trois mineurs, et les a remis aux représentants du Gouvernement soudanais. Bien que la Force ait mené une enquête interne sur ces attaques, les deux parties doivent encore confirmer si une enquête conjointe sera menée, comme cela a été évoqué lors de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, tenue à Djouba le 19 février 2020.

10. En plus de ces victimes, quelque 28 personnes, dont 14 enfants, ont été blessées lors d'autres attaques armées. En tout, 4 civils sont morts dans des incendies, 2 ont été assassinés et 10 sont portés disparus. Pour la première fois depuis de nombreuses années, la FISNUA a enregistré un cas de braquage de voiture : le 15 février 2020, un Misseriya armé s'est emparé d'un véhicule loué par le Service de la lutte antimines de l'ONU dans

les environs de Goli (secteur nord). Le 18 mars 2020, un homme armé a tiré à cinq reprises sur une équipe d'observateurs militaires des Nations Unies qui revenait d'une patrouille matinale près de Goli (secteur nord). L'un des observateurs a été blessé par des fragments de vitre brisée. De plus, le 30 mars 2020, huit habitants du secteur ont barré le passage à une équipe de relevé topographique de la FISNUA, à quatre kilomètres au nord de Goli. L'équipe a remarqué que l'un des deux véhicules utilisés par ces personnes était une camionnette blanche à quatre portes qui portait le logo du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur les côtés. Des enquêtes supplémentaires seront menées sur les circonstances présumées de l'utilisation d'un véhicule du Fonds.

11. La FISNUA s'est efforcée d'agir contre l'insécurité et de faire en sorte que la zone d'Abyei reste exempte d'armes, en menant des interventions rapides et en restant présente dans les zones sensibles. Cependant, au cours de la période considérée, la population locale a plusieurs fois signalé des mouvements d'hommes armés ; ceux-ci demeurent une source de préoccupation, car ils entrent dans la zone d'Abyei, de plus en plus souvent par les flancs ouest, est et sud-est où la FISNUA n'est pas déployée, commettent des crimes, tels que des vols de bétail, des meurtres et des enlèvements, puis quittent la Zone. De plus, certains des éleveurs de bétail qui entrent dans la zone pendant la saison sèche seraient armés. Le 19 mars 2020, un violent affrontement a éclaté entre de jeunes Nuer et de jeunes Misseriya, alors que ces derniers faisaient paître leur bétail au nord-ouest du comté de Mayom (en dehors de la zone d'Abyei). En tout, 10 Nuer et 12 Misseriya seraient morts dans l'affrontement. Les Misseriya ont affirmé que des Ngok Dinka avaient prêté main forte aux attaquants nuer. En conséquence, la FISNUA a revu son concept d'opérations en saison sèche et a augmenté le nombre de ses patrouilles pédestres et motorisées, deux des quatre points de contrôle permanents approuvés ayant déjà été établis à Dokura/Rumajak (secteur centre) et à Todach (secteur nord). Des travaux sont en cours pour mettre en place les deux autres points de contrôle permanents à Farouk (secteur nord) et à Agok (secteur sud), ainsi que des points de contrôle mobiles. Trois nouvelles bases opérationnelles temporaires sont en train d'être établies à Shegeg, à Rumamier et à Leu pour contrer les menaces provenant de l'est et du sud-est.

Dialogue intercommunautaire

12. Pendant la période considérée, la FISNUA a continué d'appuyer le dialogue intercommunautaire, en particulier dans le cadre des réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés, tenues chaque semaine pour discuter des cas de meurtre, des vols de bétail, du paiement du prix du sang et des questions de migration saisonnière. À la fin de 2019 et au début de 2020, la FISNUA s'est mobilisée fortement auprès des deux communautés pour résoudre les tensions liées aux désaccords sur les mouvements des pasteurs misseriya vers le sud. Elle a aidé les communautés à sortir de l'impasse grâce à une série de dialogues prémigratoires qui se sont tenus le long des trois routes de migration, à Noong (secteur centre), à Dungop (secteur centre) et à Tejalei (secteur sud), les 13, 14 et 16 janvier 2020, respectivement. Une dernière réunion, qui devait se tenir à Marial Achak (secteur sud) et aboutir à la signature d'un accord global, a été annulée à la suite des attaques de Nainai-Kolom. Le dialogue entre les communautés a été suspendu et n'a repris que le 6 février 2020, dans le cadre du comité mixte pour la paix entre les communautés, à la demande de la FISNUA. Les Misseriya ont accepté de suspendre la transhumance en attendant la mise en place d'une équipe conjointe chargée d'enquêter sur les attaques en question. Le dialogue a de nouveau été suspendu le 15 février, à l'issue de la décision prise par le Soudan du Sud de rétablir les 10 États tels qu'ils existaient avant 2015, en désignant Abyei comme zone administrative spéciale sud-soudanaise. Les chefs traditionnels misseriya se sont réunis à Khartoum après l'annonce du

15 février et, après de longues discussions, ont accepté de participer à la conférence de paix que la FISNUA avait organisée à Diffra le 16 mars 2020 (voir *supra,* par. 7).

13. La FISNUA a continué d'exécuter des projets à effet rapide pour aider la population locale et progresser dans l'exécution de son mandat. Les 15 projets sont actuellement menés au titre du budget 2019/20 et devraient être achevés d'ici la fin de juin 2020. Ils portent sur cinq réservoirs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire et la réalisation de divers travaux d'amélioration, notamment dans quatre écoles primaires, un hôpital, une salle de réunion, une salle de réception et une installation gérée par le comité de protection de la population locale. Les projets et le montant annuel de 500 000 dollars qui leur est alloué sont répartis à parts égales entre les deux communautés. Un quart des projets actuels visent des installations utilisées aussi bien par les Ngok Dinka que par les Misseriya. Environ 70 % des bénéficiaires potentiels de l'ensemble des projets sont des jeunes et des femmes.

État de droit

14. En l'absence d'institutions publiques garantes de l'état de droit, la FISNUA a continué de mettre l'accent sur l'amélioration des mécanismes traditionnels de règlement des conflits. Pour renforcer la capacité des institutions traditionnelles locales de rendre la justice, elle a continué d'aider les juges traditionnels à mieux comprendre les procédures judiciaires applicables lors de l'arrestation, de la détention et du procès équitable d'un individu accusé d'un crime. Une vaste campagne de sensibilisation visant à améliorer les mécanismes traditionnels de règlement des conflits a été menée auprès des chefs traditionnels, des représentants de la justice intercommunale, des jeunes, des femmes et des membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection. L'accent a été mis sur le rôle et la responsabilité endossés par toutes les composantes de la société dans la protection des droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des enfants. À la suite du dialogue mené avec le tribunal coutumier mixte d'Amiet, les praticiens ont demandé que le recours aux principes de justice réparatrice impliquant le paiement du prix du sang soit revu et réformé, et que ces principes soient remplacés par d'autres formes de sanction, y compris l'engagement de poursuites pénales contre les auteurs d'infraction, afin d'endiguer la hausse de la criminalité dans la région.

15. La composante Police des Nations Unies a effectué 559 patrouilles mixtes, 128 patrouilles indépendantes d'observation de la sécurité et 13 patrouilles de reconnaissance aérienne en collaboration avec les observateurs militaires et les observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais. Elle a partagé 500 locaux dans le cadre d'un mécanisme d'interaction et de renforcement de la confiance entre les communautés. Au total, 759 infractions ont été commises pendant la période considérée, contre 586 au cours de la période précédente. La police des Nations Unies a mené 39 activités d'information, dont des campagnes de prévention de la criminalité, des réunions avec les comités de protection de la population locale, des campagnes de lutte contre l'abus de drogues, des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement, des campagnes de prévention des incendies et des campagnes de sensibilisation aux questions de genre dans les écoles, les villages et les marchés. Accompagnée de membres des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection, elle a également effectué 95 visites dans les trois centres de détention d'Abyei, d'Agok et du marché commun d'Amiet, lors desquelles elle a fourni des services de conseil et de mentorat sur les pratiques exemplaires en matière de gestion des centres de détention. Par ailleurs, elle a pu recueillir des informations et les communiquer à la composante militaire de la FISNUA, ce qui a permis de réduire le temps d'intervention en cas d'incident.

16. En collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, la police des Nations Unies a poursuivi l'exercice d'évaluation qu'elle avait entamé le 5 novembre 2019 au stand des 13 comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection situé au marché commun d'Amiet. Cette évaluation, qui est encore en cours, vise à cerner les difficultés auxquelles se heurtent les comités dans l'exercice de leurs fonctions de maintien de l'ordre public, sachant que ces entités sont composées de bénévoles. Les résultats de l'évaluation permettront à la FISNUA et aux autres parties prenantes de déterminer ce dont les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection ont besoin pour gagner en efficacité.

17. L'effectif actuel de la composante Police des Nations Unies est de 37 personnes, dont 11 femmes et 26 hommes, contre un effectif total autorisé de 640 personnes, dont 148 policiers et trois unités de police constituées, conformément au paragraphe 5 de la résolution 2497 (2019) du Conseil de sécurité. Neuf policiers hors unités constituées ont quitté la mission en mars 2020. Tous les membres de la police des Nations Unies dont la mission se terminait en avril ont vu leur période de service prolongée jusqu'au 30 juin en raison des restrictions que le Gouvernement soudanais a imposées à l'égard des déplacements en provenance et à destination de la Zone, du fait de la pandémie de COVID-19. Pendant la période considérée, sur les 130 policiers hors unités constituées qui attendaient un visa soudanais, seuls 23 en ont obtenu un. Le 17 mars, la FISNUA a adressé une note verbale au Gouvernement soudanais pour l'aviser de la liste de 107 demandes de visa d'entrée en attente. Elle a adressé une autre note verbale au Gouvernement afin qu'il délivre 25 des 107 visas demandés, de manière qu'un effectif de 50 policiers hors unités constituées puisse être maintenu une fois la période de service de certains policiers arrivée à échéance. Cet effectif, établi par le Conseil dans la résolution 1990 (2011), avait été approuvé par le Gouvernement soudanais.

Situation humanitaire et activités de relèvement

18. L'insuffisance ou l'absence de services de base, ainsi que les nouvelles attaques armées perpétrées contre la population civile et les inondations à grande échelle ont continué d'accroître les besoins humanitaires dans la zone d'Abyei. En coordination avec des organisations non gouvernementales, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont continué d'apporter une aide humanitaire et une aide au relèvement à 202 000 personnes vulnérables dans la zone, dont 107 000 Ngok Dinka, 9 000 personnes déplacées des États sud-soudanais voisins, 37 000 Misseriya et 6 000 autres Sud-Soudanais (principalement des Nuer), ainsi que 38 000 pasteurs saisonniers misseriya et 5 000 nomades fallata qui étaient entrés dans la Zone à partir d'octobre 2019. L'arrivée tardive des pasteurs misseriya et les récoltes tardives, causées par les effets probables des changements climatiques, ont accentué les tensions communautaires liées aux ressources.

19. Au lendemain des attaques perpétrées à Nainai)-Kolom, quelque 800 familles (soit 4 000 personnes environ) ont été déplacées des environs des villages de Noong, Dokura et Amiet dans le secteur sud. Les partenaires humanitaires ont fourni une aide d'urgence aux personnes déplacées de tous les secteurs dans la ville d'Abyei.

20. Quelque 8 000 familles (soit 40 000 personnes environ), qui avaient précédemment été enregistrées dans le cadre de l'intervention face aux inondations, ont été hébergées et ont reçu des articles non alimentaires, une aide alimentaire d'urgence et une assistance en matière de santé et de nutrition de la part des acteurs humanitaires à Abyei. En plus d'assurer une intervention d'urgence en matière de sécurité alimentaire, les organismes d'aide s'emploient à renforcer la résilience de 75 000 agriculteurs face à l'insécurité alimentaire dans le centre, l'est et le sud de la

zone d'Abyei. Cette action se poursuivra, en vue de renforcer la capacité des populations locales de résister aux chocs et de réduire la pauvreté. En outre, 2 000 familles touchées par les inondations ont bénéficié d'une aide supplémentaire dans le cadre d'un dispositif de renforcement de la résilience.

21. Plus de 111 000 personnes vulnérables ont bénéficié de divers programmes d'aide alimentaire, dont la distribution de nourriture aux personnes déplacées et de repas aux enfants scolarisés dans le centre et des parties sud de la zone d'Abyei. L'action à l'appui des activités de subsistance locales s'est poursuivie ; ainsi, 110 000 animaux d'élevage ont été vaccinés contre diverses maladies et plus de 20 000 autres ont reçu un traitement, au bénéfice de plus de 6 000 familles. Par ailleurs, des séances de formation ont été dispensées sur les rudiments de la santé animale, la manutention et la transformation du poisson, l'apiculture et la production de miel, la production avicole, la manutention des récoltes, la création de pépinières d'arbres fruitiers, la production de légumes et l'acquisition de compétences commerciales.

22. Pour ce qui est de la couverture sanitaire et nutritionnelle, 13 établissements de soins de santé primaires et 2 établissements de soins de santé secondaires sont restés en activité dans l'ensemble de la zone d'Abyei. Quatre établissements de santé dans le nord de la zone d'Abyei n'étaient pas pleinement opérationnels en raison de difficultés de fonctionnement. En outre, certains établissements du sud-est et du nord-ouest ont interrompu leurs activités en raison de l'insécurité et de la présence d'éléments armés. Un nouvel établissement de petite taille a été construit dans le marché commun d'Amiet. De plus, des organisations humanitaires ont assuré des vaccinations systématiques et des services de santé, notamment des consultations et la fourniture de médicaments indispensables, au bénéfice de plus de 120 000 personnes pendant la période considérée. Chaque mois, des services de suivi nutritionnel et d'aide aux personnes atteintes de malnutrition modérée ou aiguë dans la Zone ont été fournis en moyenne à 11 000 enfants de moins de 5 ans par mois, ainsi qu'à des femmes enceintes et allaitantes. Dans les services de santé et de nutrition de la plupart des établissements des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ont continué de se tenir, ainsi que des séances de formation en cours d'emploi du personnel médical, de formation du personnel de santé de base au niveau des villages et d'information sur les questions de santé.

23. L'installation de 15 nouveaux puits équipés de pompes manuelles et le forage de puits ont amélioré l'accès à l'eau. De plus, 10 pompes manuelles ont été remises en état et sept pompes manuelles existantes ont été transformées en mini-réservoirs d'eau fonctionnant à l'énergie solaire, ce qui a profité à 20 000 personnes, dont les personnes récemment déplacées dans la ville d'Abyei. Entre-temps, 28 latrines temporaires en tout ont été construites pour ces personnes déplacées. Afin d'atténuer les problèmes liés à l'absence d'appropriation et aux lacunes de gestion des points d'eau, les intervenants humanitaires ont désigné, en consultation avec les populations locales, des comités de gestion de l'eau pour la plupart des réservoirs et organisé des séances de formation sur les systèmes hydrologiques, les attributions des membres des comités, l'exercice des responsabilités et la gestion des conflits. Il est prévu de dispenser une formation technique sur l'entretien de base des robinets et des groupes électrogènes une fois que les travaux de remise en état de tous les réservoirs seront achevés.

24. Dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, des repas ont été fournis à 23 000 élèves de 34 écoles primaires et secondaires dans le sud et le centre d'Abyei. Des activités ont continué d'être menées pour apporter un soutien psychosocial aux enfants grâce aux « écoles amies des enfants » et pour moderniser des écoles du nord de la zone d'Abyei. En certains lieux, les travaux de remise en état des écoles ont été reportés à cause des inondations et de la présence d'éléments armés. Une fois ces

structures achevées, le programme d'alimentation scolaire sera mis en place, de même que des activités récréatives scolaires, un soutien psychosocial individuel et des visites à domicile.

25. En raison des fortes pluies et des inondations, les initiatives de relèvement pendant la période considérée se sont limitées à l'élaboration de la proposition de programme commun pour Abyei et de quatre projets d'infrastructure dans des zones accessibles. Il est resté particulièrement difficile d'assurer la protection de la population, en particulier celle des enfants et des personnes exposées à la violence fondée sur le genre, en raison des capacités d'action limitées dans ce domaine.

Les femmes et la paix et la sécurité

26. Les femmes dans la zone d'Abyei n'ont guère été présentes au moment des prises de décision. Pour promouvoir leur participation, la FISNUA a établi des contacts et leur a donné des moyens d'action, par des consultations, des réunions et des formations régulières et leur a facilité l'accès à l'information. Elle a également organisé des stages ciblés et des campagnes auprès des chefs traditionnels et des responsables locaux pour promouvoir la participation des femmes à toutes les prises de décision, y compris la prévention et le règlement des conflits. Ces efforts ont abouti notamment à la désignation d'une femme parmi les représentants des 14 comités mixtes pour la paix entre les communautés ngok dinka en novembre 2019, ainsi qu'à une plus grande participation des femmes aux campagnes de sensibilisation à leurs droits et à la possibilité de s'exprimer davantage sur les questions qui les concernent et de demander des changements. À des réunions avec des diplomates et des membres de la communauté internationale visitant Abyei (des diplomates des États-Unis d'Amérique, basés à New York et Khartoum, le 11 décembre 2019 et des responsables de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, le 13 janvier 2020), les femmes ont appelé l'attention sur la façon dont le conflit les avait touchées de manière disproportionnée et demandé à la communauté internationale de tenir compte de leurs besoins particuliers. Elles ont préconisé également un engagement politique en faveur d'une solution pour Abyei.

27. Pendant la période considérée, la FISNUA a consigné que sept personnes avaient été victimes de violence sexuelle et fondée sur le genre, dont cinq mineurs, et que six autres personnes, dont quatre mineurs, avaient subi des viols, et une personne une tentative de viol. Les femmes ont également signalé une augmentation du nombre d'abandons scolaires dans le primaire parmi les filles de la communauté ngok dinka à la suite de grossesses ou de problèmes économiques. La plupart des cas ne semblent pas avoir été rapportés, pour des raisons de stigmatisation et de barrières culturelles, et une préférence en faveur de règlements entre les familles plutôt que par l'intermédiaire des comités de protection de la population. Afin d'y remédier, la FISNUA a renforcé ses contacts avec les populations locales pour prévenir et combattre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Elle a assuré également le suivi des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre qui avaient été renvoyés aux tribunaux traditionnels, afin de veiller au respect des normes internationales en matière de droits de l'homme.

28. La FISNUA a soutenu les associations de femmes de la société civile au cours de la commémoration des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre parmi les communautés tant ngok dinka que misseriya. Les activités comprenaient une campagne de sensibilisation dans toute la zone d'Abyei en faveur de la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et deux manifestations visant à lancer la campagne, qui a attiré quelque 600 membres des deux communautés. Les activités ont ciblé les membres des populations locales, y compris les chefs traditionnels et les responsables locaux, qui se sont engagés de manière concrète à promouvoir et à

protéger les droits des femmes et notamment à encourager leur participation à toutes les prises de décision.

29. D’autres activités destinées aux chefs traditionnels et aux responsables locaux, aux femmes et aux jeunes comprenaient deux ateliers sur le VIH/sida, un atelier sur les femmes et le développement et deux ateliers sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, au cours desquels l’attention a été consacrée à la législation existante, tant au Soudan qu’au Soudan du Sud, dans le contexte des droits des femmes. À la suite des activités menées dans le cadre des 16 journées de mobilisation, des dirigeantes ngok dinka ont participé à des campagnes, dans les écoles primaires, sur la prévention des grossesses et l’expulsion des écolières qui en découle, conformément à la législation en vigueur au Soudan du Sud. Les femmes et les jeunes ngok dinka ont par ailleurs répertorié les coutumes et pratiques traditionnelles dans la zone d’Abyei qui sont incompatibles avec la législation sud-soudanaise. Cela a incité les dirigeantes ngok dinka à demander aux chefs traditionnels de respecter la législation dans le traitement des affaires relatives aux femmes et aux enfants. Les Misseriya ont insisté sur les droits des femmes dans la Déclaration constitutionnelle de 2019 qui fait expressément référence à l’application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité pour ce qui est de la participation de ces dernières et à l’abrogation de toutes les lois nationales discriminatoires à leur égard. Par conséquent, les femmes misseriya citent la Déclaration lorsqu’elles plaident en faveur de leurs droits, notamment dans le cadre de leur participation aux prises de décision.

30. La FISNUA a continué de renforcer l’application du principe de responsabilité dans l’exécution de son mandat en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité et a continué systématiquement d’étayer et de surveiller son application à la mission. Ces mesures se sont traduites par une sensibilisation à la question et par un renforcement de la capacité d’intégrer la dimension genre au niveau des diverses activités entreprises à la mission, notamment par l’établissement d’un plan d’action dans la zone de la mission en vue de la prise en compte des questions de genre qui, une fois établi dans sa forme définitive, favorisera une cohérence et une direction dans l’application du programme lié aux femmes et à la paix et à la sécurité.

Opérations du Service de la lutte antimines de l’ONU

31. Les équipes du Service de la lutte antimines de l’ONU ont procédé à l’inspection, à la vérification et au nettoyage des routes et déclaré 278,8 kilomètres de routes exemptes de risques d’engins explosifs. Dix éléments de restes explosifs de guerre ont été retrouvés dans la zone d’Abyei et détruits de façon contrôlée. Le Service a déclaré 1 367 238 mètres carrés de terrains dans la zone d’Abyei exempts de risques d’engins explosifs. Les zones évaluées comprenaient les bases opérationnelles temporaires en saison sèche de la FISNUA, de nouvelles routes visant à assurer la mobilité de la force ainsi que le marché commun d’Amiet. Le Service a également détruit 11 fusils d’assaut AK-47 et 319 cartouches d’armes légères confisqués par les soldats de la FISNUA, conformément à son mandat.

32. Le Service de la lutte antimines a tenu 74 séances de sensibilisation au danger des mines à l’intention de 2 864 hommes, femmes et enfants vivant dans la zone d’Abyei. Par ailleurs, 27 séances de sensibilisation aux restes explosifs de guerre ont été organisées dans le cadre des formations initiales fournies par la FISNUA, à l’intention de 332 membres du personnel (278 hommes et 54 femmes).

33. Le Service de la lutte antimines a joué un rôle clef dans le cadre des opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Des équipes ont nettoyé 93 824 kilomètres carrés dans le secteur d’Abou Qoussa, en vue de la mise en place d’une base d’opérations, et ont déclaré comme exempts de risques d’engins explosifs 36,1 kilomètres d’itinéraires de patrouilles. Durant les opérations,

deux restes explosifs de guerre et cinq engins non explosés ont été trouvés et détruits. Le Service a déployé des équipes d'appui aux patrouilles avec 106 missions d'observation au sol.

III. Progrès par rapport aux critères énoncés dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

34. Des progrès ont été accomplis dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, par rapport aux critères précisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2497 (2019). Des autorisations permanentes et une complète liberté de circulation ont été maintenues pour toutes les patrouilles aériennes et terrestres. Sur 46 missions d'observation aérienne prévues, 5 ont été annulées, du fait principalement des délais de récupération de vol, du mauvais temps ou faute de moyens aériens. Sur 127 missions de surveillance au sol prévues, 14 ont été annulées en raison du mauvais temps ou du refus des observateurs nationaux qui ont invoqué l'insuffisance du matériel à la base d'opérations 21 (Tichwin). Il a été consigné que les patrouilles avaient été menées à bien à 89 %. Dans ce cadre, les deux parties ont pleinement déployé un nombre complet d'observateurs nationaux, conformément à l'accord.

35. Après avoir contacté les deux parties et sensibilisé les autorités locales et des éléments de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition) à Abou Qoussa, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a réussi le 13 janvier 2020 à établir la base d'opérations 22 (Abou Qoussa). Des éléments de l'APLS dans l'opposition, qui étaient déployés sur place, se sont retirés de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Les activités opérationnelles et administratives comme l'autorisation d'atterrissage sont menées en coordination avec ces éléments. Elles n'ont cependant pas commencé à ce jour, les observateurs nationaux sud-soudanais ne s'étant pas encore déployés, du fait de l'insécurité découlant de la présence de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition dans l'ensemble du secteur.

36. Des directives claires au sujet des activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont été énoncées dans les documents finals issus des séances ordinaires du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui se sont tenues à Djouba les 13 octobre 2019 et 19 février 2020. Une directive a été publiée, de nouveau, en vue du retrait complet des forces de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, en particulier de la zone des 14 miles. À sa séance la plus récente, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité s'est déclaré de nouveau prêt à fournir l'aide nécessaire au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière afin de parvenir à la pleine capacité opérationnelle.

37. Pour ce qui est du redéploiement des forces qui sont actuellement dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a indiqué n'avoir pas reçu de notification au sujet d'un retrait des forces. À la réunion du Comité technique spécial de la zone des 14 miles qui s'est tenue au quartier général du secteur 1 à Gok Machar le 12 octobre 2019, le Soudan du Sud a confirmé la présence de Forces sud-soudanaises de défense du peuple dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Une deuxième réunion du Comité technique devait se tenir à Gok Machar en mars 2020 pour vérifier le redéploiement des troupes et rendre compte au Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. La deuxième réunion a été reportée car les représentants des Forces sud-soudanaises de défense du peuple s'étaient heurtés à des difficultés

d'ordre logistique. De toute façon, en raison de la pandémie de COVID-19, la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité prévue pour le 25 mars a dû être reportée.

38. Une réunion du Comité mixte de démarcation s'est tenue à Addis-Abeba le 15 novembre 2019. Le 14 février 2020, une évaluation conjointe a été menée dans le couloir frontalier de Meiram-Aweil pour établir quelles étaient les conditions en vue de sa réouverture. La décision prise à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité du 18 mars 2019 de rouvrir officiellement les couloirs frontaliers dans un délai de 30 jours après cette date ne s'est cependant pas matérialisée. Les 10 points de passages sont opérationnels mais n'ont pas ouvert officiellement. Aucun agent de l'immigration ou des douanes n'est posté aux couloirs frontaliers. Il était prévu, sur un total de 10, d'en ouvrir 6 pendant la phase initiale de capacité opérationnelle.

IV. Questions administratives et appui à la mission

39. La FISNUA continue d'être le quartier général le plus reculé de la mission dans un environnement extrêmement dangereux dans lequel, pour régler les problèmes, il faut faire preuve de ténacité, d'ingéniosité et de souplesse afin de gérer des chaînes d'approvisionnement longues et difficiles avec de multiples défaillance en un seul point. Sur le plan de l'appui, la Force s'emploie en priorité à accroître sa mobilité, à réduire son empreinte écologique, à instaurer des conditions de vie pérennes, à apporter un appui concret et à améliorer la desserte numérique.

40. Au 31 mars 2020, sur le plan de la représentation équilibrée des sexes, la FISNUA comptait 10,9 % de femmes, qui constituaient 18,8 % de la composante civile, 10,16 % de la composante militaire et 29,73 % de la composante Police. La FISNUA contacte normalement les femmes qui font acte de candidature à des postes afin de les encourager et retient toutes celles qui sont qualifiées après une première sélection et leur fait passer un entretien. Elle tient rigoureusement compte des préoccupations liées aux conditions de vie, aux possibilités de promotion, à la formation et au bien-être, afin d'attirer et de retenir le personnel féminin.

41. Au 31 mars 2020, l'effectif de la composante militaire de la FISNUA était de 3 760 membres (3 378 hommes et 382 femmes) 3 486 soldats, 145 observateurs militaires et 129 officiers d'état-major). Durant la période considérée, la mission a achevé le rapatriement de 376 membres du personnel (dont un hélicoptère d'appui aux transports aériens), conformément à la résolution 2469 (2019) du Conseil de sécurité. Pour ce qui est du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, l'effectif de la composante militaire de la FISNUA était de 584 soldats, dont 508 hommes et 76 femmes (555 soldats, 16 observateurs militaires et 13 officiers d'état-major). La composante Police comptait 37 policiers (26 hommes et 11 femmes) sur un effectif autorisé de 640 (148 policiers et 492 membres d'unités de police constituées). Ce faible taux de déploiement est attribué à la non-délivrance de visas aux membres du personnel de police. Au 31 mars 2020, l'effectif du personnel civil était de 157 agents recrutés sur le plan international et de 78 agents recrutés sur le plan national, pour un effectif autorisé de 166 agents recrutés sur le plan international, de 31 Volontaires des Nations Unies et de 86 agents recrutés sur le plan national. Le taux de vacance de postes était de 5,45 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 8,43 % pour le personnel recruté sur le plan national.

42. Le Gouvernement soudanais a délivré 162 visas aux membres du personnel de la FISNUA durant la période considérée, mais il restait 154 demandes de visa en attente concernant 7 agents recrutés sur le plan international, 13 militaires, 102 policiers, 12 visiteurs officiels, 5 consultants et 15 autres prestataires.

43. Des bases opérationnelles de compagnies restent déployées à Farouk, Diffra, Goli et Todach (secteur nord) ; Dokura/Rumajak, Noong et Abyei (secteur centre) ; Marial Achak, Anthony, Banton, Tajalei et Agok (secteur sud). Des bases opérationnelles de compagnies aux fins du déploiement en saison sèche sont établies à Shegeg (secteur nord) ; Alal (secteur centre) ; Rumamir et Leu (secteur sud) ; et Aganitok (force de réaction rapide). La FISNUA appuie également les bases d'opérations 11 (Kiir Adem/Safaha) et 12 (War Abar/Soumaya) du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans le secteur 1 (Gok Machar) ainsi que sa base d'opérations 21 (Tichwin) dans le secteur 2. De plus, la base 22 (Abou Qoussa) a été transférée du lieu provisoire d'El Amira au lieu établi à Abou Qoussa/Wunkur dans le secteur 2 (Kadugli).

44. Les infrastructures et les installations sont modernisées dans tous les camps de la FISNUA. Le nouveau quartier général de la mission est occupé à présent, et l'ancien siège est en train d'être réaménagé, afin de servir principalement au redéploiement de la composante Police élargie. Face à des routes souvent impraticables, la FISNUA a passé un marché pour s'assurer les services d'un opérateur extérieur disposant de matériel lourd afin de permettre au groupe du génie militaire d'améliorer l'accessibilité des sites et d'accroître la mobilité de la Force. Cela a été un succès important et la FISNUA augmente davantage sa capacité mobile, notamment au moyen d'un transfert de matériel lourd de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Les négociations menées pour obtenir un site de tirs d'essai d'armes a été gelé, du fait de questions liées à la COVID-19.

45. La mission continue de connaître des pénuries de latérite, de gravier et d'autres matériaux et ses prestataires subissent souvent des retards dans le dégagement des routes, depuis le Soudan, ce qui entraîne la suspension des travaux d'infrastructures supplémentaires.

46. Comme indiqué dans mon précédent rapport, le Siège de l'ONU s'emploie à obtenir un troisième avion en affrètement de longue durée à l'appui des évacuations sanitaires et du transport de passagers et de marchandises sur la route septentrionale vers Khartoum, conformément à mon précédent rapport. À la suite de deux accidents d'hélicoptères militaires survenus en février et en mai 2019, qui ont entraîné la suspension des opérations sur décision du Siège de l'ONU et du rapatriement du personnel, la mission continue d'opérer avec seulement des hélicoptères civils. La Force n'a toujours pas la capacité d'organiser des opérations aériennes militaires au moyen d'hélicoptères de type militaire.

Évaluation de la performance

47. La FISNUA suit les résultats obtenus et en rend compte en utilisant les cibles et les indicateurs qu'elle a élaborés dans le cadre d'un système de gestion de la performance. Elle mesure et améliore les résultats dans le cadre de la mobilité de la Force, de l'environnement, du développement des infrastructures et de l'exécution du mandat. Les résultats sont régulièrement communiqués à l'équipe de direction de la mission, au personnel d'encadrement, aux utilisateurs finals concernés et au Siège de l'ONU. Les indicateurs utilisés sont spécialement conçus pour mieux éclairer la prise de décisions, notamment en ce qui concerne les infrastructures, les conditions matérielles et le déploiement des contingents.

48. La mission a désigné un Coordonnateur COVID-19, qui est aidé d'une équipe spéciale COVID-19 comprenant tous les éléments de la mission. Elle a élaboré un plan qui a été approuvé par l'équipe de direction de la mission, avec l'adoption d'une approche rigoureuse mais graduelle, en ce qui concerne la protection du personnel, tout en veillant à ce que les principales activités prévues par le mandat se poursuivent

sans interruption. Une partie importante de ce plan est la stratégie de communication qui consiste à informer et rassurer le personnel de la FISNUA au sujet de l'efficacité des mesures d'atténuation prises et à donner l'assurance à la population que la FISNUA fait tout son possible pour veiller à ne pas être un vecteur, tout en indiquant qu'elle reste pleinement engagée et totalement capable de s'acquitter de ses devoirs en matière de protection des civils. Toutefois, dans le cadre des problèmes auxquels elle se heurte, la mission ne dispose que d'un hôpital de niveau II, tandis que les cas de COVID-19 ne seront probablement pas acceptés par les pays dans lesquels elle a passé des contrats avec des hôpitaux. Elle a déjà réduit l'empreinte de son personnel en honorant les demandes des membres souffrant de pathologies antérieures, qui ont choisi de quitter la mission, et est en train de réduire davantage son empreinte.

49. La FISNUA n'a consigné aucune allégation d'inconduite sexuelle durant la période considérée. En réponse aux problèmes actuels découlant de la COVID-19 et dans le cadre de l'équipe spéciale COVID-19 de la mission, la stratégie en matière de déontologie et de discipline consiste toujours à sensibiliser les populations et à rappeler à tous les membres du personnel qu'ils doivent faire preuve des plus hautes qualités d'intégrité, de professionnalisme et de respect de la diversité dans les circonstances actuelles.

V. Questions financières

50. Dans sa résolution 73/311 et sa décision 73/555 du 3 juillet 2019, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 260,2 millions de dollars aux fins du fonctionnement de la FISNUA pendant l'exercice allant du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020. Au 3 avril 2020, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la FISNUA s'élevait à 83,5 millions de dollars. À cette date, le montant total des contributions non acquittées pour toutes les opérations de maintien de la paix était de 3 151,4 millions de dollars. Le remboursement au titre des dépenses afférentes aux contingents et du matériel appartenant aux contingents a été effectué pour la période allant jusqu'au 30 septembre 2019, conformément au calendrier des versements trimestriels.

VI. Observations et recommandations

51. Durant les derniers mois de la période considérée, des progrès positifs ont été accomplis à Khartoum et à Djouba et j'ai bon espoir que les dividendes de la paix à la suite de la transition et de la synergie dans les deux pays auront un effet positif sur la paix et le développement. Cependant, cette évolution a également mis en lumière la nécessité de veiller à ce que les mécanismes établis en 2012 dans les accords de coopération soient pleinement appliqués afin que les questions bilatérales qui restent en suspens entre les deux pays puissent être réglées. De plus, les Gouvernements soudanais et sud-soudanais ont accordé une attention limitée à leurs responsabilités en ce qui concerne Abyei, étant donné qu'ils avaient d'autres problèmes prioritaires plus pressants. Je demande aux deux parties de redoubler d'efforts en vue de résoudre les questions qui demeurent en suspens depuis trop longtemps, y compris l'exécution de leur Accord du 20 juin 2011. Aux fins de la consolidation de la paix et de la sécurité à Abyei, il est primordial que les parties relancent un processus politique viable, qui débouche sur l'application de l'Accord.

52. Au Soudan, la FISNUA s'est entretenue de la nécessité de faciliter le déploiement des effectifs supplémentaires de la police des Nations Unies et des unités de police constituées, qui avaient été autorisés, de façon que les forces ne soient pas sollicitées à l'extrême, à un moment où la criminalité demeure préoccupante. Je

trouve encourageante la poursuite de la mobilisation sur des questions comme la désignation d'un chef adjoint de la mission civil et la mise en place de la piste d'atterrissage d'Athony, visant à améliorer les capacités d'évacuation médicale de la FISNUA et à réduire les coûts des transports et les problèmes logistiques. Une partie des inquiétudes liées à la logistique, aux visas et à la reconfiguration de la FISNUA a été soulevée dans une lettre datée du 13 décembre 2019 adressée au Représentant permanent du Soudan par le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, ainsi qu'au cours des réunions du Secrétaire général adjoint avec des responsables soudanais à Khartoum le 13 février 2020, à la suite de sa visite d'un jour à la FISNUA et à Abyei et avec mon envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, le 12 février 2020. La FISNUA a également eu des contacts avec le Soudan du Sud, y compris en ce qui concerne la nécessité d'établir un plan de route sur la création du service de police d'Abyei.

53. J'estime encourageants les résultats de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui s'est tenue le 19 février 2020 au cours de laquelle la FISNUA a présenté ses plans visant à réaménager ses positions, à établir des points de contrôle et à réactiver le comité mixte des observateurs militaires et les équipes mixtes d'observateurs militaires, afin d'enrayer les actes de violence, y compris ceux commis par des groupes armés. Ces mesures sont particulièrement pressantes, compte tenu de la reconfiguration de la mission et de la nécessité de juguler les actes de violence qui continuent de se produire dans la zone d'Abyei. À cet égard, je suis particulièrement attristé par les événements tragiques qui se sont déroulés dans le secteur de Kolom les 19 et 22 janvier et demande à toutes les parties d'enquêter conjointement sur ces actes et d'en traduire les auteurs en justice. Les résultats de ces enquêtes ainsi que les mesures de correction aideront au rapprochement des deux communautés.

54. Je tiens à cet égard à saluer l'action menée par l'équipe de direction de la FISNUA pour organiser des conférences de paix dans la zone d'Abyei afin de rapprocher les chefs traditionnels tant des Ngok Dinka que des Misseriya et j'exhorte les parties à appuyer ces efforts. Ces conférences sont primordiales pour atténuer les tensions qui surgissent, en particulier durant la période de transhumance annuelle. Dans ce contexte, l'ONU établira également des contacts avec les autorités soudanaises et sud-soudanaises au sujet d'un renforcement de l'appui en matière de droits de l'homme à la FISNUA, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Par conséquent, la mission sera dotée de compétences supplémentaires et les autorités et les populations locales pourront mettre à profit l'aide technique qui les aidera à prévenir et à mieux combattre les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits. L'ONU prévoit de déployer d'autres membres clefs du personnel civil, dans la mesure des ressources existantes, comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2497(2019), afin de permettre à la FISNUA de renforcer les capacités locales d'aider à la gestion des processus de maintien de l'ordre, de veiller au traitement humain et digne des suspects et des autres détenus et de faciliter l'application du principe de responsabilité en cas de violations graves.

55. Je demande à tous les membres du Conseil de sécurité d'appeler l'attention des parties prenantes d'Abyei sur la nécessité de mettre à profit l'élan positif dans leurs relations bilatérales et de progresser en vue du règlement de la question d'Abyei, étant donné qu'un mandat à durée indéterminée pour la FISNUA n'est ni acceptable ni abordable pour la communauté internationale à long terme. Le fait de reporter les débats sur un règlement final du statut d'Abyei prive la FISNUA d'une voie de sortie et lui impose le fardeau d'avoir à régler des questions qui devraient être débattues dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei. L'absence d'une administration pour Abyei qui fasse l'objet d'un accord et notamment d'un service de police prolonge

les souffrances du peuple d'Abyei, qui a été privé de services administratifs et publics, ainsi que de possibilités économiques et de développement.

56. J'ai cependant bon espoir qu'un règlement de la question d'Abyei sera trouvé. La FISNUA reste pleinement déterminée à appuyer l'action menée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour faciliter un accord entre les parties sur l'avenir d'Abyei. J'attends avec intérêt que l'Union africaine renforce sa participation et joue pleinement son rôle en tant que principal médiateur politique. J'encourage également un renforcement des contacts entre l'Union africaine et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière sur les questions y relatives, en particulier la démarcation. Les progrès sur la question d'Abyei vont de pair avec les progrès sur la démarcation. La FISNUA demeure également pleinement déterminée à aider les parties à mettre en place des institutions conjointes à Abyei, si elles considèrent qu'une telle solution serait la solution la plus efficace en vue d'un règlement définitif de la question d'Abyei.

57. Si j'encourage les deux parties à poursuivre les contacts sur la question d'Abyei, je crains, alors que la pandémie de la COVID-19 se propage, que l'engagement dans un avenir proche revête la forme de nouvelles modalités. Comme je l'ai souligné dans mon appel à un cessez-le-feu mondial, il est primordial de régler les différends pour s'employer à juguler la propagation de la COVID-19. L'ONU et les acteurs humanitaires des organisations non gouvernementales participent à des activités de planification, en ce qui concerne la menace de la COVID-19, y compris au moyen d'une campagne de sensibilisation des populations locales, même s'il ne sera pas facile de recueillir les fonds disponibles à cette fin. Des pourparlers sont également en cours entre les organisations non gouvernementales humanitaires et la FISNUA sur le soutien supplémentaire requis, y compris pour ce qui est des secteurs qui connaissent de grands mouvements de population, en particulier le marché commun d'Abyei.

58. La FISNUA n'a encore consigné aucun cas de COVID-19 au sein de la mission. Ses équipes médicales continuent de visiter tous les sites des bataillons et d'autres sites de l'ONU pour sensibiliser le personnel à la maladie à coronavirus, y compris en ce qui concerne les mesures préventives comme la distanciation physique et l'hygiène, et a mis en place le télétravail depuis le 31 mars. De plus, la mission a suspendu les vols de passagers depuis les secteurs extérieurs à sa zone d'opérations et, au cas où des soldats présenteraient les symptômes de la COVID-19, elle a établi des zones de quarantaine à leur intention. Elle a augmenté le nombre de lits destinés aux patients à l'hôpital de niveau II. De plus, elle a réduit l'empreinte du personnel, en particulier de ceux qui avaient des pathologies antérieures, en les aidant à quitter la mission. Elle a préparé des prospectus et les a distribués aux comités mixtes du marché, aux membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, aux acteurs de la société civile et au public et a donné l'assurance à la population que la FISNUA n'était pas un vecteur et continuerait son mandat de protection des civils. La police de l'ONU s'est également réunie avec les représentants de la justice traditionnelle d'Amiet et les membres du comité mixte de protection au marché commun d'Amiet pour les sensibiliser au sujet de la pandémie de COVID-19 et évoquer des moyens de réduire le nombre de détenus au centre de détention d'Amiet.

59. Compte tenu des délais dans le déploiement des trois unités de police constituées, de la précarité des conditions de la sécurité à la suite des attaques des 19 et du 22 janvier 2020 dans le secteur de Kolom et plus récemment des sévères restrictions causées par la pandémie de COVID-19, j'ai suspendu le retrait des 295 soldats prévu pour le 15 mai, jusqu'à la fin de juin.

60. En conclusion, je recommanderai la prorogation du mandat de la FISNUA pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 15 octobre 2020. Je souhaite également

exprimer ma gratitude et mon appréciation au Chef par intérim de la mission et commandant de la FISNUA, le général de division Mehari Zewde Gebremariam, et à l'ensemble du personnel de la mission pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour maintenir la paix et la sécurité. Je remercie également mon envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, l'Union africaine, y compris son groupe de mise en œuvre de haut niveau, ainsi que le Gouvernement éthiopien de leur appui sans réserve à la stabilisation de la zone d'Abyei.